

La lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE • DÉCEMBRE 2017 • N°154

UNE NOUVELLE DÉLÉGATION À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Chères Spinassiennes,
Chers Spinassiens,

Lors du conseil municipal du 21 décembre prochain, je présenterai un rapport — obligatoire pour les communes de plus de 20 000 habitants — sur **la situation en matière d'égalité femmes-hommes** au sein de notre ville.

J'annoncerai surtout la création d'une nouvelle délégation dédiée à cette question au sein de l'équipe municipale. **Elle sera confiée à Brigitte Espinasse que je remercie d'avoir accepté cette responsabilité.** Elle sera notamment chargée de définir un plan d'actions avec l'ensemble de nos services et d'en assurer le suivi.

Le sujet n'est pas nouveau, loin de là ! Nous menons en effet depuis plusieurs années nombre d'initiatives dans ce domaine mais **nous souhaitons désormais déployer une stratégie plus globale** visant à faire vivre cette thématique en tant que politique publique à part entière.

Malgré les avancées enregistrées lors des dernières décennies, **les inégalités persistent dans notre pays.** Près de 25 % d'écart de salaires, en moyenne 653 € de différence pour les retraites, 30 % de femmes parmi les créateurs d'entreprises, 29 % parmi les chercheurs et seulement 16 % parmi les maires... Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Sans oublier d'autres types de discriminations : absence de choix pour les études, le métier ou le conjoint, répartition inégale des tâches domestiques, stéréotypes sexistes et violences envers les femmes.

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer via des orientations adaptées, susceptibles de réduire les inégalités. Et c'est bien là l'objectif majeur de cette délégation : sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés et faire de l'égalité un « automatisme » pour chaque action municipale.

Nous allons donc mettre l'égalité au cœur de nos objectifs, que ce soit en matière de sport, de culture, d'éducation ou encore de communication. Nos budgets traduiront concrètement cette approche dans les chiffres et nous intégrerons des indicateurs sexués dans nos évaluations.

Nous engagerons des projets concrets pour répondre aux difficultés quotidiennes rencontrées par les Spinassiennes et renforcerons la parité au cœur de nos actions, de nos instances mais aussi de nos services.

« Les collectivités ont un rôle à jouer pour faire de l'égalité un automatisme dans chacune de leurs actions. »

En un mot, **nous ne nous attachons pas uniquement à renforcer les droits des femmes mais à les traiter à égalité avec les hommes dans nos politiques publiques.** Nous renforcerons par ailleurs leur efficacité afin que nos actions profitent aussi bien aux hommes qu'aux femmes et réduisent effectivement les inégalités. Car il s'agit là d'une dimension naturelle et essentielle des rapports humains que nous souhaitons équilibrer.

Très cordialement,

Votre Maire et
Conseiller départemental,
Hervé Chevreau

Le marché de Noël vous attend ce week-end sur la place René Clair

Cette année encore, profitez du marché de Noël et des chalets qui s'installent en Centre-ville, place René Clair, pour faire vos courses pour les fêtes de fin d'année.

Champagne, foie gras, miel et nougat, jouets et livres, objets artisanaux... les 28 chalets seront ouverts **vendredi de 12h à 20h, samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 19h**, pour vos achats.

Cette année, **vous pourrez acheter le vin d'Épinay** et les goodies de Monsieur Z dans le chalet de la Ville, l'Épicerie spinassienne.

Pendant ces trois jours, **des animations sont aussi prévues pour les enfants**.

Du vendredi 15 au lundi 25 décembre, l'église Saint-Médard s'illuminera chaque soir pour un son et lumière féerique. Rendez-vous de 17 h 30 à 21 h 30 pour admirer les nouvelles projections.

Bien sûr, pas de fêtes de Noël sans patin à glace !

La grande patinoire est installée depuis samedi dernier et jusqu'aux vacances, sur la place René Clair.

Vous pouvez en profiter jusqu'au 22 décembre.



→ Retrouvez toutes les infos dans le programme distribué dans votre boîte aux lettres ou disponible sur place à la billetterie.

Où est passée Marianne ? Un spectacle de l'École Miroir

Mardi 19 décembre, à 19h à la Maison du Théâtre et de la Danse, l'École Miroir vous présente son spectacle *Où est passée Marianne ?*. Olympe de Gouges, Alexandre Dumas, Aimé Césaire, Robert Badinter, Simone Veil... ces hommes et femmes, qui ont marqué notre histoire commune, reprennent vie ici pour parler du passé et de ce symbole puissant de la République française, Marianne.

Cette création d'Alain Teulié a été écrite avec l'aide de l'historien Pascal Blanchard et mise en scène par Raphaëlle Cambray. Les rôles sont interprétés par cinq comédiens, dont certains anciens élèves de la 1^{re} promotion de l'École Miroir. À découvrir absolument !

→ **Gratuit, sur réservation auprès de la MTD au 01 48 26 45 00**



J-1 avant le réveillon : achetez des bons produits sur le marché

Samedi 23 décembre, préparez votre repas du réveillon de Noël avec les produits frais et festifs des commerçants du **marché de la Briche** (fruits de mer, volailles, fromages...) et gagnez des cadeaux de Noël.

L'après-midi, ça se passe au **centre commercial des Presles**, avec des animations et la venue du père Noël !

→ **Marché de la Briche de 8h30 à 12h30 (207, av. de la République)/ Centre commercial des Presles de 15h à 18h30 (65, av. de la Marne)**



Colis de Noël : rendez-vous au bureau de poste de la Briche

Jusqu'au 6 janvier, c'est au bureau de poste de la Briche que les Spinassiens qui dépendent des bureaux du Centre-ville et de la Briche peuvent récupérer leurs colis. Le bureau est également ouvert plus longtemps : du lundi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30. Attention quand même à ne pas commander trop tard pour que tout arrive avant le 24 décembre !

→ **Bureau de poste de la Briche (177, avenue de la République)**



Au programme des vacances de Noël

Du vendredi 22 décembre après les cours jusqu'au lundi 8 janvier matin, les élèves sont en vacances pour deux semaines.

Les centres de loisirs sont ouverts tous les jours pour accueillir les enfants (sauf les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier), de même que les centres socioculturels qui proposent des ateliers enfants et des sorties en famille.

→ **Contactez le centre de votre quartier pour plus d'informations**